



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan d'action contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 1103

Texte de la question

PLAN D'ACTION CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Fauvergue, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Michel Fauvergue. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, la semaine dernière, le Premier ministre a présenté le plan d'action contre le terrorisme. Plusieurs mesures d'envergure ont été annoncées, parmi lesquelles la création d'une unité permanente de suivi des sortants de prison et le renforcement du contrôle judiciaire pour prévenir et empêcher les passages à l'acte. D'un point de vue opérationnel, je tiens, entre autres, à saluer la première action de ce plan : conforter le pilotage de la lutte antiterroriste par la direction générale de la sécurité intérieure.

La collecte et l'exploitation du renseignement ont pu montrer quelques failles dans le passé, non pas à cause de la qualité du travail des hommes et femmes qui assurent cette mission, mais en raison de la pluralité des services qui en ont la charge et, parfois, d'un certain manque de cohésion.

Ces services existent à tous les niveaux, on l'a vu : à la direction générale de la sécurité intérieure, mais également à la direction générale de la gendarmerie nationale, à la direction générale de la police nationale, avec son service central du renseignement territorial, à la préfecture de police de Paris, qui dispose de sa propre direction du renseignement.

Ma question est simple : comment ce nouveau rôle donné à la DGSI garantira-t-il désormais une meilleure cohésion de la lutte contre ce fléau qu'est le terrorisme ?

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, nous avons vécu quatre jours exceptionnels et en même temps, croyez-nous, à chaque moment nous pensions pendant ces quatre jours que la menace terroriste était présente.

Avec M. le Premier ministre, nous avons exposé un plan d'action qui s'inscrit évidemment dans ce que nous avons fait par le passé. Et si nous avons pu, par exemple, organiser les périmètres de sécurité au cours de cette coupe du monde, c'est parce que nous avons fait voter la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, dite loi SILT, qui permet d'organiser dans la sécurité la capacité à regarder nos champions jouer à l'extérieur et dans toutes les fan zones nous avons pu assurer cette sécurité.

M. Sébastien Jumel. Vous oubliez l'engagement des maires !

M. Gérard Collomb, ministre d'État . Oui, le plan d'action contre le terrorisme prévoit un certain nombre de mesures nouvelles. Vous les avez citées : la création au sein de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste, UCLAT, d'une unité de suivi des sorties de prison ; la mise en place d'un retour d'expérience sur chaque attentat projeté ; l'accroissement de la lutte contre le terrorisme sur internet ; le renforcement des mesures de contrôle judiciaire ; la création d'un parquet national.

Surtout, c'est désormais la DGSJ qui a un rôle plein et entier pour coordonner l'ensemble des services luttant contre le terrorisme et faire en sorte qu'il n'y ait plus, désormais, de manque de fluidité entre eux.
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Fauvergue](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1103

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 juillet 2018](#)